

### JOURNÉE COROMA-CRIAD-GREA : 3 OCTOBRE À YVERDON

Le GREA va s'associer à la CRIAD et au CoRoMA pour l'organisation de la 3<sup>e</sup> journée d'échange entre institutions sociales et monde médical. La réunion aura lieu le 3 octobre 2013 à Yverdon. Comme les éditions précédentes, cette journée vise à améliorer la compréhension mutuelle dans notre réseau et à fluidifier la collaboration interdisciplinaire. Le programme de la journée, en cours de finalisation, devrait aborder les aspects suivants : traitements médicamenteux, réinsertion professionnelle, gestion et coordination, case management, statut du résident en institutions.

### FOCUS : LOI SUR L'ALCOOL, UNE VICTOIRE À LA PYRRHUS ?

#### SITUATION ACTUELLE

La loi sur l'alcool a été discutée au Conseil des Etats le 20 mars. Les débats nous ont montré que la problématique de l'alcool ne laisse pas indifférents nos élus, qui ont soutenu des mesures structurelles. Par contre, la prévention n'a plus la cote à Berne où on y voit avant tout une manière d'empiéter sur la sacro-sainte liberté économique. Les cantons se retrouvent dans une situation délicate au sein de ce débat. Le Conseil des Etats a adopté le projet proposé, mais avec deux surprises :

#### 1. Introduction d'un prix minimum :

Les mesures sur les prix comptent parmi les plus efficaces en matière de prévention structurelle. Dans le cas présent, en fixant un prix minimum, nous avons une mesure qui peut intéresser la prévention et les producteurs suisses d'alcool (ces derniers souffrent particulièrement de la concurrence de l'alcool à très bas prix importé de l'étranger).

Le prix minimum est une mesure qui a le vent en poupe. Il ne s'agit pas d'une taxe, mais d'une mesure réglementaire qui interdit de vendre le gramme d'alcool en dessous d'un certain prix. L'Etat ne prélève aucune ressource, donc c'est au marché de s'organiser en conséquence. Introduite au Saskatchewan (Canada), elle s'est révélée efficace pour réduire les problèmes. Depuis, plusieurs pays songent à la mettre en place, dont l'Ecosse, qui est actuellement en train de lutter pour son introduction avec l'UE.

#### 2. Imposition au rendement :

Derrière ce terme se cache un danger mortel pour la prévention. Il s'agit en effet de changer de système de taxation des alcools : ne plus taxer l'alcool dans le produit fini, mais les fruits qui sont utilisés pour produire de l'alcool (via un taux moyen). Ce système permet de jouer sur le taux moyen et donc de réduire significativement l'imposition (et donc les moyens versés à la dîme sur l'alcool). Un chiffre de 130 mio de pertes fiscales a même été articulé par le Conseil fédéral. Comme 10% des montants vont à la prévention, c'est bien la moitié des ressources de la dîme qui se trouve menacée.

#### SUITE DU PROCESSUS

Le débat est actuellement lancé au Conseil national. Pour l'instant, les deux commissions, qui se sont exprimées (finances et santé), se sont prononcées pour un renvoi au Conseil fédéral (pas assez de prise en compte de la prévention), suivant ainsi les recommandations des professionnels des addictions. De bon augure pour la suite ! Cependant, nous devons prendre la mesure du danger qui plane sur le réseau addiction. Si le projet passe en l'état, les moyens pour les projets de proximité vont fortement diminuer. Il est donc important de se mobiliser en vue du débat en plénum du National, qui devrait avoir lieu en septembre.

Pour favoriser l'investissement des professionnels dans ce débat, le GREA a mis en place une coordination romande au moyen de laquelle les différents acteurs peuvent s'organiser en vue de celui-ci (informations sur demande auprès du secrétariat). Des pages internet spéciales sont également à disposition, avec les principales informations et documents sur la révision. Une partie privée (avec login, disponible aussi sur demande au secrétariat) met à disposition du matériel supplémentaire pour ceux qui voudraient être plus actifs dans ce débat.

Tout cela sur <http://www.grea.ch/alcool>

### NOUVELLES DU GREA

#### 6 JUIN 2013 : COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GREA

Le prochain colloque de printemps du GREA, ainsi que son assemblée générale, auront lieu le 6 juin 2013 à Genève. Une première annonce avait évoqué la date du 30 mai à Fribourg, mais c'est finalement à cette nouvelle date et dans ce nouveau lieu qu'il était possible de s'assurer de la présence de tous les intervenants du colloque.

Cette année, la discussion portera sur la santé mentale, avec notamment un regard sur le nouveau manuel de l'association américaine de psychiatrie, le DSM 5.

Nous aurons notamment l'honneur d'accueillir le Professeur Roland Gori, auteur de plusieurs contributions remarquables sur le thème de la médicalisation des problèmes sociaux. Sont associés à ce colloque Avenir Social, Pro Mente Sana, la Coraasp et la Fédération Addiction.

#### LE GREA DÉMÉNAGE !

Après avoir passé de nombreuses années dans ses locaux de la rue des Pêcheurs, le secrétariat du GREA s'y trouvait de plus en plus à l'étroit, au vu notamment de l'augmentation de son volume d'activité. Depuis plusieurs années, le comité s'est ainsi prononcé pour un déménagement, afin de donner de meilleures conditions de travail au personnel. Après des années de recherche, une opportunité sur Lausanne s'est présentée et il a été décidé de la saisir. La nouvelle adresse du GREA au 1<sup>er</sup> juillet 2013 sera donc : rue St-Pierre 3, 1003 Lausanne.

Ce déplacement d'Yverdon à Lausanne se justifie par les horaires des transports publics aujourd'hui qui favorisent nettement la capitale vaudoise. Il est vrai que le trajet se rallonge de 23 minutes pour les personnes du Jura, de la Berne francophone et de Neuchâtel. Par contre, le temps de parcours est sensiblement réduit pour les autres cantons, avec des fréquences de train plus élevées.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans nos nouveaux locaux ! Une petite verrée est d'ores et déjà prévue lundi 8 juillet, dès 16h.

#### UNE NEWSLETTER ÉLECTRONIQUE DU GREA

Ce printemps, le GREA va lancer un nouveau canal d'information pour ses membres avec une newsletter électronique qui sera un résumé des informations postées sur notre site au cours de la semaine écoulée.

Nous espérons que cette nouvelle prestation permettra un meilleur accès à l'actualité des addictions, du GREA et de ses préoccupations. Les membres qui nous ont donné leur adresse mail seront inscrits d'office à cette newsletter ; il sera bien entendu possible de se désinscrire sur simple clic. Une autre option permettra de recevoir en temps réel toutes les news publiées sur notre site internet.

## PARTENARIAT AVEC L'IREMA

Le domaine de la formation demeure un enjeu central pour le GREA. C'est en effet très important que celle-ci reste aux mains des professionnels. Pour faire face à la concurrence, le GREA se doit de nouer des partenariats avec les autres acteurs du domaine, en premier lieu avec les HES et les autres associations professionnelles. Le retrait du GFD, qui a décidé de ne plus soutenir la formation continue dans notre domaine, rend la situation plus complexe.

Dans ce cadre, le GREA a initié un processus de rapprochement avec l'IREMA, pivot de la formation continue dans le domaine des addictions en France. L'objectif est double. D'une part, il s'agit de continuer de renforcer l'offre au niveau qualitatif en Suisse et de réaliser des économies d'échelle dans le montage de nouveaux modules. Les premières offres de formation issues de ce partenariat seront mises à l'agenda du programme d'automne 2013.

## CHANGEMENTS AU GREA ET À « DÉPENDANCES »

Plusieurs changements ont eu lieu au GREA ces derniers mois. Nous avons d'abord eu la chance d'accueillir à nouveau Guido Biscontin au comité, après deux ans de congé. Par ailleurs, deux nouvelles personnes rejoignent le comité de rédaction de « Dépendances », Ann Tharin et Renaud Stachel. Enfin, Jade Ruppen et Josiane Reguin quitteront le secrétariat cet été, après 3 ans d'engagement au sein de notre association.

## POLITIQUE NATIONALE

### PROHIBITION DES DROGUES ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION DU CANNABIS

Dans un article remarqué, publié dans « Dépendances », Olivier Guéniat s'est clairement déclaré en faveur d'une réglementation du marché des drogues en Suisse. C'est la première fois en Suisse romande qu'un responsable cantonal de la police prend si ouvertement position en faveur d'un changement de paradigme en la matière. Cette courageuse déclaration permet de relancer le débat au niveau des forces de sécurité, qui font face, tout autant que le monde socio-sanitaire, aux difficultés de la mise en œuvre de notre politique prohibitionniste.

De l'autre côté de la Sarine, la sensibilité sur le problème du deal est moindre (grâce à une politique sécuritaire plus pragmatique qui canalise plutôt qu'elle ne sanctionne). Par contre, la question de la consommation « peu problématique » occupe le centre du débat. Il s'agit de regarder comment il serait possible pour l'Etat de faire rentrer ce segment du marché dans une logique de marché contrôlé. A ce stade, il n'y a pas encore de modèle sur la table, mais les villes y travaillent.

On assiste ainsi à une renaissance de la dynamique des politiques drogues comme dans les années 80, où le même mouvement « bottom-up » se remet en route. Face à des réalités de terrain difficilement gérables avec des cadres idéologiques trop rigides, c'est d'abord les villes qui jouent le rôle de pionnières et se font le vecteur des innovations possibles. Le pouvoir fédéral se retrouve ainsi dans une position délicate, entre les pressions fédéralistes pour plus de souplesse dans les villes et la tentation « top-down » d'application uniforme d'une législation ne répondant pas complètement aux attentes des acteurs.

## INTERNATIONAL

### 2016 – VERS UNE RÉFORME GLOBALE DES POLITIQUES DROGUES MONDIALES ?

Depuis des années, de nombreux mouvements dans le monde demandent une révision des politiques drogues à l'ONU. Cet appel a enfin été entendu et les Nations Unies ont agendé en 2016 une session spéciale sur les politiques drogues. C'est une avancée majeure dans le débat international, dominé ces dernières décennies par « l'esprit de Vienne » qui présumait que de discuter de l'efficacité de la répression était déjà une compromission avec les drogues. Cette idée est enfin tombée et la question sera donc reposée sur la table.

Il y a des raisons d'être optimiste, car le monde a changé ces dernières années sur cette question. De nombreux états d'Amérique Latine affirment leur opposition à un modèle dont les conséquences sur les populations sont dramatiques. Même les Etats-Unis, qui ont lancé la guerre contre la drogue, sont sur le point de réglementer le marché du cannabis dans certains Etats. D'autres pays dans le monde rejoignent cette vision critique. L'Europe, par contre, qui avait fait beaucoup pour l'acceptation de la réduction des risques au niveau mondial reste relativement modérée sur ce débat.

## GLOBAL COMMISSION – UN FILM ET DE NOUVEAUX RAPPORTS PRÉVUS

La « Global Commission on Drug Policy » continue son travail de militant pour réformer les politiques drogues. Cet hiver, un documentaire a été réalisé pour montrer les coûts de l'actuelle guerre à la drogue. De nombreuses personnalités, comme Bill Clinton, remettent ouvertement en question les politiques actuelles. Une version française devrait être disponible bientôt.

## LE MODÈLE DU « CANNABIS SOCIAL CLUB » A LE VENT EN POUPE EN EUROPE

D'abord introduit en Espagne et en Belgique, le modèle du « Cannabis Social Club » connaît actuellement un regain d'intérêt dans plusieurs pays d'Europe. Le Portugal a introduit ce modèle l'année passée, alors que l'Espagne élargissait son champ d'application. Mais c'est probablement en France où le mouvement est le plus visible aujourd'hui. En effet, plusieurs associations (la France en compte des centaines) ont décidé de poser le débat sur la place publique et de rendre visibles leurs activités. Cette situation crée une vive tension avec les pouvoirs publics, pour qui, dans la législation en vigueur, ces groupes tombent sous le coup de sanctions pénales lourdes (trafic de stupéfiants en bande organisée). Ce débat a le mérite de faire ressortir les questions relatives au marché de la drogue. En effet, ce type de dispositif ramène ce marché dans un cadre plus contrôlé et ainsi le soustrait au marché noir. Il montre aussi que différentes solutions sont possibles pour des publics spécifiques en matière de drogues. Ce modèle fait partie de la discussion en Suisse pour trouver une réponse efficace au deal de rue, le cannabis restant le principal produit vendu par les réseaux criminels.

## LES ÉTATS-UNIS AVANCENT VERS LA RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ

Au mois de novembre 2012, deux Etats des USA ont voté pour la levée de la prohibition du cannabis. Cette décision attendue, d'abord saluée comme une avancée majeure, pose cependant plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. En effet, l'Etat fédéral dispose de compétences propres en matière de sécurité (contrairement à la Suisse) et de répression du trafic et de la consommation de drogues (la DEA). Ce type de fédéralisme « dual » met les autorités des Etats en concurrence avec celles du pouvoir fédéral. Ainsi, tous les regards se portent sur l'attitude de ce dernier. Va-t-on laisser des projets pilotes se développer ?

Il est encore trop tôt pour répondre de manière définitive à cette question. Cependant, les premiers signes donnés par l'administration Obama peuvent être considérés comme relativement encourageants. D'une part, il n'y a pas eu de réactions violentes des administrations fédérales et, d'autre part, le président a également indiqué que le renversement de ces législations ne comptait pas dans ses priorités actuelles. On s'achemine donc vers l'ouverture d'une fenêtre d'opportunités pour des Etats de développer leur propre modèle, un peu à l'image de la Suisse au tournant des années 90. Rappelons que la volonté des Etats du Colorado et de Washington consiste à mettre en place un marché du cannabis sous contrôle de l'Etat (avec impôts), donc des modèles qui vont beaucoup plus loin que ceux qui se discutent en Europe (ex : « Cannabis Social Club »).

## ÉVÉNEMENTS

### “PAC PLUS” – PLANS D'ACTION CANTONAUX ALCOOL : 4<sup>E</sup> ÉDITION

La 4<sup>e</sup> édition PAC plus aura lieu le 20 juin prochain à Yverdon. Elle aura pour thème « Vie nocturne : quelles mesures et quelles réglementations ? ». La vie nocturne est une thématique complexe, polymorphe et évolutive. Nombreux sont les acteurs impliqués dans la prise de décision et la mise en œuvre des mesures qui s'inscrivent également dans un cadre législatif et politique plus large les influençant directement. Nous souhaitons, lors de cet après-midi, mettre en valeur ce qui se fait déjà en terme de mesures de gestion de la consommation d'alcool et celles qui pourraient encore se faire.

### ALLER-VERS : COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION ADDICTION

La Fédération Addiction organise son colloque annuel à Besançon, du 14 au 15 juin 2013. La proximité de cette rencontre avec la Suisse nous donne ainsi l'occasion de renforcer nos partenariats avec la France. En effet, comme l'a bien montré la journée franco-suisse que le GREA a organisée début février, il y a une réelle plus-value à intensifier les collaborations transfrontalières.

Le programme et les inscriptions sont en ligne sous [www.federationaddiction.fr](http://www.federationaddiction.fr).